



DECLARATION DU CONSEIL SYNDICAL

DU SYNDICAT FO SANTE PRIVEE 49 DU 6 JUILLET 2020

Le 16 juin dernier, ce sont des dizaines de milliers de salariés de la santé (privée et publique) qui ont manifesté coude à coude dans tout le pays. Nous étions 3000 à Angers, un millier dans le cortège FO dont une quarantaine de salariés de la santé privée.

- + une même exaspération s'est exprimée face aux mensonges du gouvernement responsable de plus de 30 000 morts.
- + Une même détermination pour obtenir satisfaction sur les revendications essentielles : l'augmentation des salaires et des effectifs
- + Une même détermination à en finir avec les ordonnances « Covid 19 » généralisant la déréglementation massivement utilisée par les employeurs.

Le 30 juin dans nombre de départements et le 2 juillet en Maine et Loire, les personnels de santé ont confirmé leur volonté de « ne rien lâcher ». Nous étions 350 devant la préfecture à Angers dont une vingtaine de la santé privée avec une forte participation à la grève dans les EHPAD de l'UMPAPDL.

Pendant la même période :

- + Le 16 juin, aux Capucins, une délégation FO élargie à une vingtaine de salariés a remis à la responsable des Ressources Humaines une motion revendiquant l'augmentation des salaires et l'obtention des primes Covid et grand âge
- + Dans plusieurs établissements CCU FHP des motions exigeant notamment des augmentations de salaires ont été massivement signées : St Joseph (168 signatures), Clinique de l'Anjou (250 signatures), SSR Anjou,
- + Dans l'UMPAPDL, 8 EHPAD (4 du 44 et 4 du 49) ont massivement contresigné des motions se prononçant pour l'extension à tous les salariés de la récupération des jours fériés coïncidant avec un jour de repos.
- + **S'agissant des « primes COVID »** les salariés du secteur privé ont pu constater le décalage entre les annonces gouvernementales et la réalité de terrain. En laissant le choix entre une négociation paritaire et une décision unilatérale pour définir la répartition de ces primes, le gouvernement a permis à de nombreux employeurs d'éviter la négociation avec les syndicats pour mettre en place une prime minimum et souvent discriminatoire.

S'agissant du « Ségur de la santé » et du volet « rémunérations et carrières », le gouvernement Macron a décidé de corseter la discussion dans le cadre d'une enveloppe fermée (incluant augmentation de salaires

des fonctionnaires et financement des employeurs privés). Bien que la somme de l'enveloppe parait importante, elle sera insuffisante pour couvrir de véritables augmentations de salaire pour les deux millions d'agents et de salariés des hôpitaux, des cliniques et des structures médico-sociales. Ainsi, pour le gouvernement, il ne s'agit pas de répondre à la revendication des 300 euros pour tous. Le projet du gouvernement Macron, c'est la division à tous les étages : dans la fonction publique hospitalière, les soignants bénéficieraient de 22 points d'indice supplémentaires soit 103 € brut et les autres catégories seulement 8 points soit 37 € (chiffres établis à la date du 1^{er} juillet). De plus, la prime de service disparaîtrait au profit d'une prime « au mérite » attribuée en fonction de l'entretien annuel d'évaluation. Nous ne saurions accepter qu'une «telle « prime au mérite » soit transposée dans la santé privée.

S'il en était besoin, la preuve est faite : le « Ségur » est une imposture, comme l'ont scandé des milliers de manifestants.

Le financement attribué pour les salaires dans le secteur privé serait donc versé directement aux employeurs. Ceux-ci devront être négociés dans chaque convention collective et dans chaque entreprise.

Le conseil syndical FO santé privée 49 considère que les augmentations devront concerner l'ensemble des salariés et pas seulement les métiers en tension. Nous donnons mandat à nos négociateurs FO pour faire aboutir les revendications :

- ✚ Augmentation des salaires de 300€ pour tous,
- ✚ Majoration des heures supplémentaires à 50%
- ✚ Obtention du prime grand âge dans les EHPAD du secteur privé,
- ✚ Revalorisation du déroulement de l'ensemble des carrières,

Il ne fait aucun doute que ces négociations pourront aboutir favorablement que si d'ores et déjà nous préparons partout le rapport de force.

En conséquence, le conseil syndical appelle l'ensemble de ses sections à participer aux mobilisations, grèves et manifestations. Il appelle toutes ses sections durant la période estivale à discuter avec les personnels de la situation, des revendications et des moyens à mettre en œuvre pour les faire aboutir y compris de la grève.

Informé de l'appel lancé par les syndicats FO des groupes SOS Santé et Séniors (ci-joint) proposant une manifestation nationale à Paris, nous répondons favorablement à cette proposition.

Adopté à l'unanimité